

Projet d'Etablissement

Crèche Boris CYRULNIK



En jeux
d'enfance

14 rue du Vieux Bourg
29850 GOUESNOU
Tél. : 02 98 47 90 39
Mail : dgeje@enjeuxdenfance.fr
www.enjeuxdenfance.fr

Sommaire

Généralités	2
<i>Présentation de l'établissement</i>	2
<i>Le Projet d'établissement</i>	4
<i>Missions et valeurs de la crèche</i>	5
<i>Les Moyens dont nous disposons</i>	6
Le Projet d'Accueil	7
<i>Les différents contrats d'accueil</i>	7
• L'accueil est régulier.....	7
• L'accueil est irrégulier.....	7
• L'accueil est occasionnel.....	7
• L'accueil est exceptionnel.....	7
<i>L'Accueil inclusif</i>	7
<i>Les compétences professionnelles mobilisées</i>	8
<i>Les temps de réunions d'équipe</i>	10
<i>La formation</i>	12
<i>L'apprentissage</i>	12
Le Projet Educatif	13
<i>L'accueil et l'accompagnement des enfants</i>	13
<i>L'éveil artistique du Jeune Enfant</i>	23
<i>Actions favorisant l'Egalité Filles/Garçons</i>	24
Le Projet Social et le Développement Durable.....	26
<i>Le Projet Social d'En Jeux d'Enfance</i>	26
<i>L'environnement social de l'établissement</i>	30
<i>Les Partenaires</i>	33
<i>Modalités de participation des familles</i>	37
<i>Soutien à la parentalité</i>	37
<i>Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles</i>	38
<i>Le développement durable</i>	39

Généralités

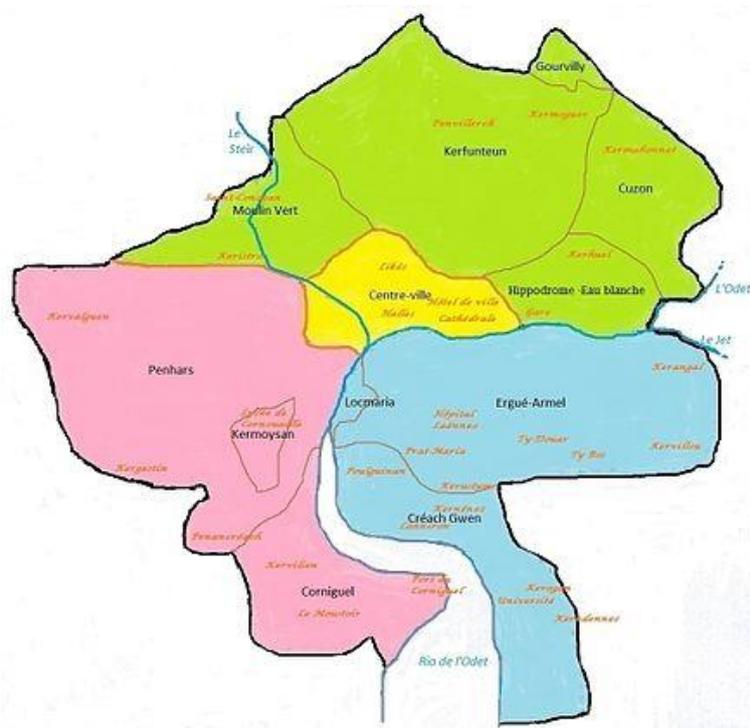
Présentation de l'établissement

La crèche Boris CYRULNIK est une petite crèche pouvant accueillir 20 enfants, en âges mélangés, de deux mois et demi à quatre ans.

En 2011, la crèche associative L'île aux Trésors, créée en 1984, s'est installée dans le quartier de Creac'h Gwen après avoir accueilli des familles en centre-ville. La capacité d'accueil est alors passée de 14 à 20 enfants.

Situé dans le Sud Est de QUIMPER, le quartier de Creac'h Gwen est un quartier en pleine expansion. En effet, en plus d'être une zone commerciale, des entreprises s'implantent dans le secteur tout comme bon nombre de médecins et spécialistes de la santé. De plus, le quartier est attractif, nous pouvons y trouver un parc pour se balader en famille, un bowling, une zone de jeux couverte pour les enfants...

La crèche est située proche de la Rocade (D34), important axe routier de la ville, et est desservie par les bus de la ville. Le quartier étant dynamique, la demande d'inscription sur la structure est importante et constante.



En 2015 la crèche associative met fin à son activité pour raison financière. La mairie de QUIMPER lance alors une Délégation de Service Public afin qu'un gestionnaire puisse reprendre l'activité. En octobre 2015, le groupe Léa et Léo se positionne et prend la gestion de la structure pour 3 ans.

En janvier 2018, après un nouvel appel d'offres, la SCIC En Jeux d'Enfance remporte le marché, et ce, pour 4 ans. Convention renouvelée en janvier 2022 avec QBO (QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE), pour 4 ans (un an, renouvelable 3 fois).

Ce présent marché concerne la réservation de 10 places de crèche collective pour des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, pour les habitants QBO ainsi que des places conventionnées avec des employeurs à hauteur de places stipulées dans l'agrément, soit 20.

Caractéristiques de l'établissement :

Nom de la structure : Crèche Boris CYRULNIK

Adresse : 5 allée Emile LE PAGE, 29 000 QUIMPER

Téléphone : 02.98.94.52.91 ou 06.24.14.37.08

Mail : scanevet@enjeuxdenfance.fr ou crecheboriscyrulnik@enjeuxdenfance.fr

Type de crèche : Petite crèche

Gestionnaire : SCIC En Jeux d'Enfance – rue du vieux bourg, 29 850 GOUESNOU

Critères d'admissibilité :

-  *Habitants communes de QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE (QBO), 14 communes,*
-  *Salariés des entreprises réservataires.*

Capacité et horaires d'ouverture :

- *Capacité d'accueil agréée : 20 enfants,*
- *Possibilité d'accueil maximale : 23 enfants,*
- *Age des enfants : de 2 mois et demi à quatre ans,*
- *Jours et heures d'ouverture : Du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 7h30 à 19h,*
- *Période(s) de fermeture : Trois premières semaines d'août, et une semaine entre Noël et le Nouvel An. Trois jours dans l'année, non définis à l'avance, pour deux journées pédagogiques et un forum de la SCIC EJE ainsi que la possible fermeture anticipée 2 fois dans l'année à 17h.*

Le Projet d'établissement

Le projet d'établissement est l'expression d'une réflexion et d'une dynamique d'équipe, un référentiel commun, un guide de travail, un outil d'information pour les parents, les professionnels intervenants au sein de la structure, les institutions et les partenaires. Il est complémentaire au règlement de fonctionnement.

Il présente les conditions d'accueil des enfants d'un point de vue administratif, sociologique et éducatif, et constitue un support de dialogue au sein de l'équipe, et avec les familles. Il détermine les méthodes de travail dont les bases sont communes à tout le personnel, et que chacun des membres de l'équipe doit s'approprier.

Les objectifs :

- ✚ Favoriser l'implication des parents, des personnels, gestionnaires et institutions (CAF, PMI, MSA),
- ✚ Base de travail et de réflexion pour l'équipe éducative de la structure dont le but est d'organiser, faire évoluer les pratiques professionnelles et le fonctionnement de la structure,
- ✚ Communiquer sur ses missions et les moyens de les réaliser,
- ✚ S'assurer que l'équipe de direction, le personnel de la structure, le gestionnaire et les parents ont chacun une place et des missions définies dans le fonctionnement quotidien de la structure,
- ✚ Il doit présenter aux familles et aux partenaires les grands axes éducatifs,
- ✚ Inscrire l'établissement d'accueil du jeune enfant dans son environnement, et dans une démarche éco-responsable,
- ✚ Permettre la pérennité de l'établissement d'accueil de jeune enfants car il répond au plus près aux besoins des familles.

Il précise :

- ✚ Les valeurs partagées par l'équipe,
- ✚ Les ressources humaines et techniques,
- ✚ Les missions générales de l'établissement et le contenu de l'agrément,
- ✚ L'analyse des besoins, les attentes des familles et le contexte local,
- ✚ Les objectifs en terme d'engagement vis-à-vis de l'enfant, des familles et de la collectivité sur lesquelles s'appuie l'action du gestionnaire et des professionnels.

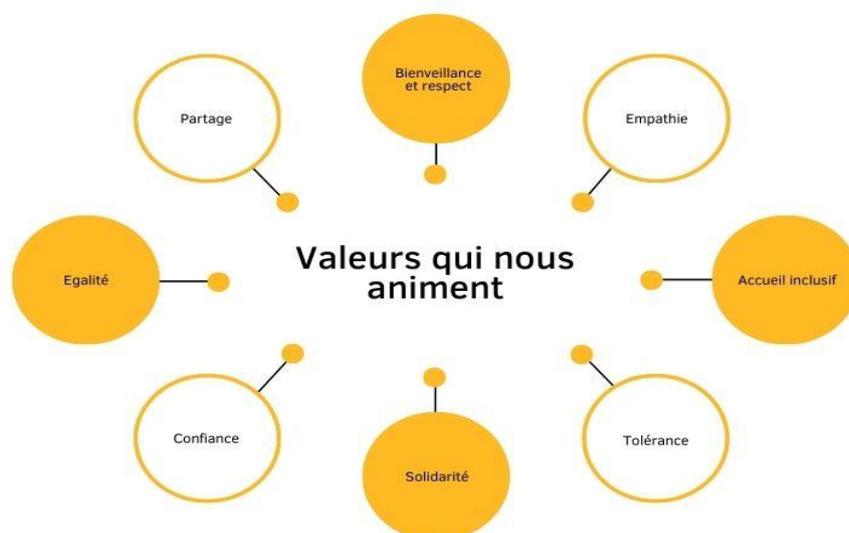
En résumé :

Il s'agit de définir « *qui fait quoi* » dans la structure. Il donne un cadre commun de références, qui favorise et renforce la cohésion d'équipe. Il constitue un support pour le débat interne, la régulation et la médiation en cas de conflits.

Le Projet d'Etablissement évolue en fonction du territoire, des nouvelles données en neurosciences, et de l'équipe. Il sera daté et réactualisé régulièrement.

Missions et valeurs de la crèche

Les missions de la crèche sont d'assurer un accueil de qualité, tout en prenant en compte la diversité des familles (monoparentales, homoparentales, niveau social, nationalités, sans emploi/étudiant/salariés)



A la crèche nous instaurons des règles et des limites mais nous ne punissons pas les enfants, leur cerveau n'étant pas encore assez mature pour différencier « le bien et le mal ». Nous favorisons la communication et l'écoute.

Les Moyens dont nous disposons

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil »

L'équipe pluridisciplinaire de la crèche se compose de huit professionnelles en CDI. Une neuvième professionnelle est arrivée sur la structure en contrat d'apprentissage pour devenir auxiliaire de puériculture, suite à un partenariat entre la Croix Rouge et la SCIC En Jeux d'Enfance.

La crèche dispose de deux salles de vie distinctes, l'une davantage dédiée aux bébés, de 26 m², l'autre pour les grands-moyens d'une surface de 58m². Néanmoins, notre projet pédagogique étant basé sur la libre circulation, les enfants accueillis peuvent donc évoluer dans ces salles de vie comme bon leur semble. Les jeux mis à disposition des enfants sont variés et nombreux. Ils sont pensés en fonction de leurs besoins, et de leurs âges : nous proposons des jeux de manipulation (hochets, legos, briques...), des jeux symboliques (mallettes de docteur, déguisements, playmobils...) et des jeux moteurs (porteurs, ballons, cerceaux...). Nous possédons également un jardin, de 100m², qui nous permet de proposer des jeux extérieurs dès que le temps le permet, aussi bien en été qu'en hiver.

Nous avons également quatre chambres, d'une quinzaine de mètres carré chacune, une salle d'eau où l'on peut également proposer des activités comme la peinture, la pâte à modeler, un bureau, et une salle de pause où l'on retrouve l'ensemble des affichages qui lui sont destinés. Le linge est entretenu dans un endroit dédié uniquement à cette fonction. La crèche bénéficie également d'une cuisine où sont remis à température les repas livrés en liaison froide par le prestataire Ansamble.

Salle de vie côté Bébés

Salle de vie Grands-moyens



Pour son bon fonctionnement, la crèche bénéficie d'un budget d'environ 390 000 euros :

CHARGES	PRODUITS
Achats 6 500 ^e	PSU (CAF), MSA et participations des familles 217 000 ^e
Services extérieurs 75 000 ^e	Subvention ville de QUIMPER 64 428 ^e
Gestion courante 45 160 ^e	Places entreprises 108 572 ^e
Personnel 263 340 ^e	

Le Projet d'Accueil

Les différents contrats d'accueil

Les différents types d'accueil possibles :

- ✿ **L'accueil est régulier** lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Il fait l'objet d'un contrat entre la crèche et les parents sur la base anticipée d'un nombre de jours et horaires contractualisés.
- ✿ **L'accueil est irrégulier** quand les besoins en heures d'accueil sont connus mais non anticipables du fait des obligations professionnelles des parents (plannings tournant, horaires atypiques, intérim...etc).
- ✿ **L'accueil est occasionnel** lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents.
- ✿ **L'accueil est exceptionnel** ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés.

L'Accueil inclusif

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille »

La crèche favorise l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique et favorise leur adaptation dans un cadre sécurisé et adapté. L'équipe est en relation avec les partenaires médico-sociaux afin d'assurer la continuité du suivi. Une priorité leur est donnée pour leur admission.

L'obligation légale d'accueil n'est pas suffisante pour beaucoup de familles qui, mal informées, ne s'orientent même pas vers les crèches. Mettre en place une communication volontariste envers les familles et le réseau médico-social pour « aller chercher » les enfants et proposer des solutions alternatives en matière d'accueil des enfants handicapés.

De même, il nous appartient de pouvoir proposer que la prise en charge paramédicale des enfants puisse se faire dans la structure afin de soulager l'emploi du temps des parents.

Les compétences professionnelles mobilisées

<i>ETP</i>	<i>FONCTION</i>	<i>QUALIFICATION</i>	
1	Direction	Educatrice de Jeunes Enfants	Professionnels d'encadrement d'équipe
0.01	Référent santé & accueil inclusif	Puériculteur	
3	Auxiliaire de Puériculture	Auxiliaire de Puériculture	Professionnels d'encadrement des enfants
2.86	Animatrice Petite Enfance	CAP petite enfance	
0.57	Agent service		
0.43	Agent de cuisine		Professionnels de service
7.87	<i>ETP</i>		

Les professionnelles sont qualifiées et en nombre suffisant afin de garantir un accueil de qualité.

Le personnel est tenu de respecter le devoir de réserve et la discrétion professionnelle.

Il est soumis à la Médecine du Travail, et fait l'objet d'un suivi médical particulier (Vaccinations, certificat d'aptitude...).

Taux d'encadrement et effectif du personnel

L'établissement assure la présence auprès des enfants effectivement accueillis d'un effectif de professionnels suffisant pour garantir un rapport d'un professionnel pour six enfants.

L'effectif moyen annuel du personnel de l'établissement chargé de l'encadrement des enfants est constitué de manière à respecter les proportions suivantes :

1. Pour 40% au moins de l'effectif : des puéricultrices personnes titulaires du diplôme d'Etat de puériculture, des éducateurs de jeunes enfants diplômés d'Etat, des auxiliaires de puériculture diplômées, des infirmiers diplômés d'Etat ou des psychomotriciens diplômés d'Etat ;
2. Pour 60% au plus de l'effectif : des titulaires ayant une qualification définie par arrêté du ministre chargé de la famille, qui doivent justifier d'une expérience ou bénéficier d'un accompagnement.

L'effectif du personnel présent auprès des enfants effectivement accueillis n'est jamais inférieur à 2.

Les professionnels d'encadrement d'équipe :

La fonction de direction de la structure :

Elle assure la responsabilité de l'organisation générale des structures : elle pilote le projet global de l'établissement, organise le travail de l'équipe, développe les compétences individuelles et collectives du personnel, favorise la communication interne et externe, gère l'activité de la structure, assure la gestion administrative et financière et initie le travail de partenariat et de réseau.

Plus concrètement, elle met en œuvre et développe le projet d'accueil, éducatif et social et de développement durable, garantit l'application des modalités du règlement de fonctionnement et la cohérence entre les pratiques professionnelles et le projet éducatif et pédagogique. Elle est chargée de garantir la qualité de partenariat avec les acteurs locaux du territoire et de contribuer au développement du projet coopératif.

Par ailleurs, elle assure le soutien et le dynamisme de la participation parentale en développant la coopération parents/professionnels.

Temps de travail de la direction : 1 ETP.

Continuité de la fonction de direction et de service :

En l'absence de la personne habituellement chargée des fonctions de direction, la continuité de ces fonctions est assurée par une personne diplômée présente dans l'établissement, ou à défaut une personne, disposant d'une expérience professionnelle d'une année auprès de jeunes enfants.

Une procédure des modalités de la continuité de direction est affichée dans le bureau de la direction.

Conditions de suppléances :

- Absence de la direction à la crèche,
- Direction pas joignable (réunion, formation),

La personne chargée de la continuité doit être à même de répondre aux demandes des familles, modifier les plannings des enfants, relever les présences/absences enfants, accueillir un enfant en occasionnel et urgence (et en établir l'inscription), proposer une fiche de pré-inscription, adapter en urgence le planning des professionnels, répondre aux besoins de remplacement en urgence (DAT ou CDD), initier les commandes (repas, couches, buanderie), appliquer les protocoles, formuler une demande d'intervention de travaux urgentes, assurer la continuité du projet d'établissement.

En cas de question nécessitant l'intervention d'un cadre de la direction générale, les membres de l'équipe de direction d'En Jeux d'Enfance sont identifiés et leurs coordonnées inscrites sur un document affiché dans le bureau de la direction et communiqué à l'équipe.

Le référent santé et accueil inclusif :

De formation infirmier-puériculteur (Niveau 6), le référent Santé et Accueil inclusif intervient dans chaque crèche. Il travaille en collaboration avec les professionnels de Santé, les services de PMI et les autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de l'enfant. Son temps de travail au sein de la crèche, ses jours et ses heures de présence, ses coordonnées ainsi que toutes ses missions font l'objet d'un protocole.

Temps d'intervention : 20 heures par an.

Les professionnels d'encadrement des enfants

L'éducateur de jeunes enfants : Est titulaire du Diplôme d'Éducateur de Jeunes Enfants (Niveau 6). Conçoit et conduit avec l'équipe l'action éducative et sociale en direction des jeunes enfants, en lien avec la direction et en coopération avec les familles. Il participe aussi à l'encadrement des enfants.

Le professionnel de santé : De formation infirmier ou puériculteur (Niveau 6), le professionnel de santé accompagne l'équipe du personnel en matière de santé, de prévention et d'accueil inclusif, notamment dans l'application des protocoles. Il est le relai des préconisations du référent santé et accueil inclusif auprès de la Direction et du reste de l'équipe.

L'auxiliaire de puériculture : Est titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de puériculture (Niveau 4). Accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing.

L'animateur petite enfance : Est titulaire du CAP Petite Enfance ou Accompagnant Éducatif Petite Enfance. (Niveau 3) Accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing.

Le personnel de service

L'agent d'entretien : Est chargé de l'hygiène des locaux, des équipements, des jeux et jouets et du linge.

L'agent de cuisine : Est chargé de la réception des repas livrés par un prestataire extérieur (Ansamble), du respect de toutes les normes sanitaires en vigueur en matière d'alimentation, du réchauffage et de la mise en appétit des plats servis aux enfants.

Les temps de réunions d'équipe

*« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités.
Travailler auprès des tout-petits nécessite un temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants »*

Des réunions d'équipe, des séances d'analyse de pratique professionnelle et des journées pédagogiques sont organisées régulièrement.

Les temps de concertation d'équipe :

- ✚ Les réunions d'équipe : en général nous prévoyons huit réunions d'équipe par an (8 réunions d'une heure trente soit 12 heures de concertation en équipe), qui se déroulent à la fermeture de la crèche, en dehors de l'accueil des enfants. Cela permet d'aborder différents thèmes (sommeil, alimentation...), l'actualité du siège, de revoir des points concernant l'organisation et le fonctionnement de la structure, d'échanger sur des difficultés au sein de l'équipe et/ou avec les familles (parents et enfants), d'élaborer des projets pédagogiques et éducatifs (sorties à organiser, fêtes, choix d'un intervenant extérieur...). Ces rencontres sont primordiales car elles permettent de se questionner, de se remettre en question, d'avancer dans nos réflexions concernant nos pratiques professionnelles dans le but d'harmoniser notre façon de faire et de penser. Ces temps permettent de créer une cohésion d'équipe mais aussi de dynamiser le groupe.
- ✚ La journée pédagogique : une fois par an la crèche ferme ses portes aux familles pour permettre aux professionnelles de se retrouver, sur une journée de 7 heures, afin d'échanger sur un sujet particulier (communication bienveillante, émotions du jeune enfant, etc...). Nous pouvons, lors ce temps de concertation, faire appel à un intervenant extérieur (psychomotricien, formatrice « bébé signe »...).
- ✚ Le forum : sur une journée l'ensemble des professionnels de la SCIC se retrouve autour d'un thème commun (égalité filles/garçons, accueil inclusif...). Cela permet d'échanger avec des professionnels exerçant sur d'autres structures de la SCIC EJE, sur les difficultés, joies et pratiques professionnelles rencontrées sur un autre lieu que son lieu de travail.
- ✚ **Les Analyses des Pratiques Professionnelles** : Un psychologue intervient une fois par trimestre auprès de l'équipe éducative (à raison de 6 heures/an), sans lien hiérarchique (pour cette raison la directrice de l'établissement n'est pas présente mais bénéficie néanmoins elle-aussi d'APP avec l'ensemble des directeurs de la SCIC EJE). L'APP a pour but d'apporter un soutien dans la gestion de difficultés rencontrées avec les familles et au sein de l'équipe. Elle permet une meilleure compréhension de problématiques pouvant être vécues avec les parents et les enfants, et permet de renforcer sa capacité d'analyse de situations qui « *sortent de l'ordinaire* ».
- ✚ Les réunions « flash » : A la demande d'une professionnelle à la direction, deux professionnelles se rencontrent dans le bureau afin d'échanger sur un différend. A l'issue de cette rencontre, les professionnelles informent la direction si le problème est réglé ou s'il nécessite un nouveau temps de concertation. Ces temps d'échange en dehors de la présence des enfants permettent aux professionnelles d'exprimer leurs désaccords et leurs émotions. Ces rencontres sont peu utilisées mais les professionnelles savent qu'elles en ont la possibilité.

La formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents »

La SCIC EJE bénéficie de son propre organisme de formations certifié Qualiopi. Ainsi, En Jeux de Formations propose des formations individuelles (ou collectives au sein d'une même crèche lors de journées pédagogiques) à l'ensemble des professionnels de la SCIC. Grâce à un catalogue élaboré en fonction de leurs besoins de formations (questionnaire envoyé en amont à l'ensemble des professionnels SCIC), chaque salarié peut suivre au moins une formation par an, en fonction de son envie. Cela favorise la remise en question, la professionnalisation, l'ouverture vers de nouvelles pratiques pédagogiques, et ce dans le but de redynamiser les équipes, de créer un travail de qualité quant à la prise en charge de l'enfant et sa famille.

La crèche accueille également des stagiaires avec des profils différents et venant de divers horizons : lycéens, étudiants, personnes en reconversion professionnelle... Durant leur stage, ces derniers sont accompagnés de deux professionnelles chargées de leur faire découvrir les métiers de la Petite Enfance, le quotidien de la structure, de les sensibiliser à la relation avec les tout-petits et l'attention portée aux familles. Avant le début de leur stage, les stagiaires sont invités à venir rencontrer les professionnelles de la crèche, qui leur feront visiter la structure et leur donneront quelques consignes à respecter lors du stage (se présenter aux familles, présentation de fiches de suivies de stage, fiche journée type...).

L'apprentissage

Il s'agit d'un mode de formation par alternance ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans. Il associe une période de formation théorique (en centre de formation) et une formation pratique en entreprise. Il permet aux jeunes d'acquérir simultanément des connaissances et de l'expérience. Durant toute la durée de son apprentissage, l'apprenti est accompagné par un maître d'apprentissage de formation équivalente au diplôme recherché par l'apprenti. Ainsi, à la crèche nous accueillons une apprentie auxiliaire de puériculture pour une durée de dix-huit mois. La professionnelle accompagnant l'apprentie a bénéficié, elle-même, d'une formation de tutrice pour accompagner au mieux cette dernière.

Cette démarche vise également à pallier la pénurie d'auxiliaires de puériculture à laquelle l'ensemble de notre secteur fait face actuellement.

Le Projet Educatif

Le Projet Educatif exprime en préambule les valeurs, les orientations puis les objectifs et moyens éducatifs que les professionnelles de la structure souhaitent promouvoir à travers l'accueil, les relations avec les parents et les activités avec les enfants.

L'accueil et l'accompagnement des enfants

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités »

Notre grand principe pédagogique est de considérer l'enfant comme pouvant grandir par lui-même. Ainsi, nous lui laissons la possibilité d'être acteur de ce qu'il vit afin qu'il expérimente, observe, essaie, recommence... Nous avons donc fait le choix de nous orienter vers la **Pédagogie Active qui est issue des enseignements des plus grands pédagogues** (FREINET, PIKLER, MONTESSORI, entre autres...) **et de l'étude des neurosciences¹**. Son objectif est de considérer l'enfant comme pouvant grandir par lui-même avec des compétences innées, et ce tout au long de la vie. Ainsi et peu à peu, l'enfant apprend à jouer, marcher, s'habiller, devenir propre, manger... seul ! Nous ne rendons pas un enfant autonome, il le devient par lui-même, et ce processus s'installe progressivement. Les professionnelles de la crèche l'accompagnent dans son développement en lui apportant la sécurité affective et un environnement riche. Ce climat lui permet de nourrir sa curiosité et l'aide à organiser ses découvertes. Les adultes l'encouragent dans ses efforts, le félicitent, le valorisent... tout en respectant son propre rythme.

L'accueil

« Je suis sensible à mon entourage proche au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache »

L'accueil au quotidien

Notre mission première est d'accueillir, chaque jour, l'enfant et sa famille. **Chaque accueil mérite qu'on lui apporte la même attention, le même intérêt.** Bien sûr, notre rôle n'est pas de nous substituer aux parents mais bien de les soutenir dans cette étape qu'est la séparation. Ainsi, les rapports qui s'établissent entre les Professionnelles et les parents sont donc très importants. Si le parent se sent en confiance au sein de la crèche, l'enfant le sera lui aussi, et acceptera de se séparer de ses parents.

Au quotidien, nous devons être organisées **pour nous rendre disponible en temps et en esprit** pour les familles, de façon individuelle. De l'accueil dépend bien souvent toute la valeur et l'efficacité de la suite.

¹Les neurosciences sont la preuve scientifique que tout ce que mettaient en exergue les grands pédagogues jusqu'à aujourd'hui comme rassurer un enfant, contribuer à son bien-être, ne pas le brutaliser, ne pas le dévaloriser ; était bénéfique pour l'enfant mais aussi bénéfique pour le développement de son cerveau.

En effet, l'accueil va permettre que s'établissent un lien, ainsi qu'un sentiment de sécurité et une relation de confiance. Confiance qui se construit au quotidien dans tous les temps de rencontres.

De plus, lors de l'inscription de l'enfant, ce moment ne doit pas avoir uniquement une dimension administrative ; il doit être prioritairement un temps d'accueil, c'est-à-dire d'échange avec les parents, et doit permettre de parler des sujets suivants : l'organisation de la crèche, l'équipe et le rôle de chacun, l'enfant, la famille et ses attentes et besoins, la séparation et l'adaptation.

La période d'adaptation

La période d'adaptation sert avant tout à créer des liens entre les professionnelles, les enfants et les parents, et ce afin d'établir une relation de confiance entre tous. L'adaptation est un passage incontournable avant l'entrée en crèche. Au départ, deux professionnelles sont en charge du temps des rencontres d'un enfant, car il est important d'être attentives à ce qu'une relation de confiance s'instaure. Il s'agit des professionnelles référentes qui travailleront en binôme afin de sécuriser l'enfant sur une plus grande plage horaire (l'une sera davantage du matin, l'autre du soir). Elles vont permettre à l'enfant et à ses parents de se familiariser avec la crèche, et elles vont également apprendre à connaître cette nouvelle famille.

Il est important de penser ce temps d'accueil afin de proposer une rencontre optimale aux parents comme à l'enfant. Ainsi, **nous leur proposons de venir à la crèche sur un même temps pendant plusieurs jours**, afin que le bébé puisse vivre un déroulement identique de sa journée. Par exemple, nous allons les accueillir successivement sur trois matinées. Le bébé va ainsi se rassurer car il aura déjà vécu ce qu'il se passe, il va se créer des repères, et ainsi, mieux appréhender ce nouvel environnement. En effet, un bébé a besoin de répétitions pour éviter d'être déstabilisé par la nouveauté. L'enfant, ainsi sécurisé, peut se donner à la création des liens d'attachement avec les professionnelles référentes en charge de l'adaptation.

L'un des parents va, bien entendu, accompagner son bébé dans ce nouveau milieu en restant avec lui et en explorant les différentes pièces de la crèche. Ce milieu sera alors investi de la présence du parent, et le tout-petit se souviendra de lui lorsqu'il y restera seul. **Nous sollicitons donc, et ainsi, la présence continue du parent. Nous le laissons, ensuite, décider du moment de séparation qu'il jugera opportun**, c'est à dire quand lui-même se sentira prêt et qu'il sentira son enfant prêt également.

Les professionnelles référentes font connaissance avec l'enfant et sa famille. Elles présentent la crèche, les autres enfants et les professionnelles. Elles échangent sur le tout-petit avec le parent, mais s'attache à ne pas lui faire subir, non plus, un interrogatoire. Les professionnelles peuvent également parler d'elles-mêmes, se livrer, afin de créer du lien et ainsi ne pas se placer en professionnelle qui sait mieux que le parent ce dont son enfant a besoin. Il faut amener le parent à dire ce qu'il souhaite sur sa famille, sur son enfant : ce qu'il aime, ce qu'il n'aime pas. Les professionnelles transcriront, plus tard, les informations émises par la maman ou par le papa, afin que l'équipe éducative puisse en prendre connaissance.

Les professionnelles référentes font en sorte d'avoir une attitude bienveillante à l'égard du parent, en établissant une considération d'égalité entre tous. Les professionnelles référentes doivent se présenter comme une professionnelle heureuse d'accueillir cette nouvelle famille

La séparation enfant/parents

Le temps des rencontres est nécessaire aux parents. L'enfant a des capacités d'adaptation insoupçonnées mais le parent ? Il lui faut parfois le temps de digérer cette séparation. Et voir son enfant s'adapter à ce nouvel environnement, sourire aux professionnelles, et même aller vers les « nouveaux copains » peut calmer leurs angoisses. **D'où l'importance de la présence continue du parent lors de l'adaptation.**

Les parents peuvent, s'ils en ressentent la nécessité, prendre contact par téléphone pour avoir des nouvelles de leur enfant au sein de la structure, et ce même bien après la période d'adaptation.

Au quotidien, il est important de laisser à l'enfant le temps, le matin, de se séparer de son parent. Ainsi, les temps d'échanges entre les professionnelles et les parents autour de l'enfant sont primordiaux. **Par notre disponibilité et notre écoute nous allons pouvoir engager une conversation avec le parent** : l'heure du biberon du matin, des difficultés de sommeil, une promenade au marché de Quimper... Tout ceci va contribuer à tisser du lien entre les parents et les professionnelles. C'est dans ce souci de connaître l'enfant dans sa famille, dans son histoire, que l'enfant et ses parents vont se sentir accueillis individuellement.

Cela va également permettre aux professionnelles de mieux comprendre l'enfant (pourquoi c'est plus difficile en ce moment de se séparer de sa maman ou pourquoi l'enfant est plus en retrait depuis plusieurs jours, par exemple) et aussi de parler à l'enfant de lui et de ce qui l'entoure. Certains enfants préféreront être « contenus » dans les bras tandis que d'autres choisiront de passer seul dans la salle de vie ; certains encore auront moins de difficultés à quitter leur parent s'ils retrouvent systématiquement le même jeu.

La personne qui fait l'accueil peut avoir son importance. Certains enfants semblent prêter peu d'importance à être accueillis par telle ou telle professionnelle, d'autres en revanche se sentiront plus rassurés d'être accueillis par une personne en particulier. Il ne faut alors pas l'entendre comme une dévalorisation de nos qualités de professionnelles mais plus comme des affinités personnelles inhérentes à chaque être humain. Une solution est alors de faire l'accueil de cet enfant à deux professionnelles.

Le départ ou le temps des transmissions

Tout comme la professionnelle a pris le temps pour accueillir l'enfant, elle fait de même lors du départ, en racontant au parent ce qui lui paraît être important pour l'enfant dans ce qu'il a vécu à la crèche. Ainsi lors des transmissions du soir, nous estimons que le parent a besoin de sentir que nous accordons une place particulière à son enfant, et ce malgré la vie en collectivité. Aussi nous n'allons pas seulement lui transmettre un banal « il a bien mangé », « il a dormi qu'une heure mais c'est déjà bien ».

Nous racontons aux parents, le plaisir que l'on a eu à passer du temps avec leur enfant. Nous savons qu'il est important de trouver tous les jours, une chose positive à raconter, une anecdote. Pour cela, nous avons appris à observer, car de l'observation que nous faisons d'un enfant dépend la qualité des transmissions faites aux parents. Ainsi, nous racontons les moments où il a pu nous surprendre, nous émouvoir, nous faire sourire et même rire. Et plus nous racontons de détails, plus nous montrons aux parents ET à l'enfant que nous faisons attention à lui. Nous lui montrons qu'il est important. Ainsi, nous invitons le parent à venir nous rejoindre.

Lors des transmissions du matin nous ne remplissons pas le classeur lorsque le parent est présent. Au contraire, nous nous posons avec lui, et nous le laissons dire ce dont il a envie. Nous noterons après son départ, les transmissions qu'il nous a faites. Nous agissons de la même façon pour les transmissions du soir. Si nous sommes au sol avec un groupe d'enfants, nous prenons le classeur avec nous, l'ouvrons lorsque le parent entre dans la salle de vie pour notamment se remettre en mémoire le temps de sieste, la qualité du repas et les temps de jeux. Puis nous refermons le classeur. Et nous racontons la journée de son enfant.

Bien sûr, nous ne restons pas assises systématiquement lorsque le parent arrive, cela dépend de notre position auprès des enfants et de notre disponibilité. En effet, si la collègue est occupée à un change, par exemple, et que nous sommes seules avec les enfants, nous l'invitons à nous rejoindre.

L'éveil

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels »

Le jeu, les activités

Nous accueillons 20 enfants âgés de deux mois et demi à quatre ans, dans deux salles de vie distinctes : la salle de vie des bébés et la salle de vie des plus grands. Les dortoirs sont attenants aux deux salles de vie.

Néanmoins, nous nous attachons à ce que les bébés et les plus grands apprennent à vivre ensemble, afin de favoriser les relations entre les différentes tranches d'âges. Nous les laissons donc circuler comme ils le veulent, ainsi, ils ont la possibilité de faire des allers-retours dans les différents espaces. C'est le principe même de la libre circulation...

En effet, nous avons décidé de proposer des jeux et des activités (activités = proposition de matériel non mis à disposition quotidiennement) pouvant répondre aux objectifs de la libre circulation qui sont l'aventure, la découverte, les expériences et surtout le plaisir ! Car, le tout-petit est un grand explorateur : il a besoin de se déplacer mais aussi de déplacer le matériel pour expérimenter. Ainsi, nous ouvrons les portes, et nous proposons divers activités et jeux dans des espaces différents qui restent ouverts et où les enfants peuvent venir et aller comme bon leur chante.

Nous laissons les mêmes jeux sur un après-midi et sur la matinée suivante. Nous proposons, en plus, une activité adaptée aux différents âges des enfants, dans un autre espace délimité, même si cet espace n'est pas bien grand.

Ainsi dans l'espace bébés, nous allons proposer des livres, dans l'espace des grands des jeux de constructions, dans la chambre des grands un parcours moteur, et dans la salle de change de la peinture... Tout dépend du nombre de professionnelles présentes, car il est essentiel qu'il y ait un adulte dans chaque espace dans lequel le jeu est proposé. Ainsi, nous proposons à la fois un jeu moteur, un jeu de construction et un jeu d'imitation.

En ce qui concerne les « activités » l'idée première est de ne pas guider le tout-petit dans ses expériences, ne pas lui montrer quoi faire, ni comment. Nous le laissons utiliser le matériel, et nous le laissons expérimenter comme il le souhaite. Si nous lui proposons de la peinture, il peut tout à fait utiliser ses mains s'il en a envie. Notre objectif est qu'il puisse faire ses propres expériences, expériences qui l'intéresse au plus au haut point puisqu'il en est le principal acteur. Il en est de même pour la pâte à modeler, le dessin, etc...

Le but de ces activités n'est alors pas la production, ni même de faire quelque chose de « beau » mais de permettre à l'enfant de découvrir des matières, des couleurs, d'exercer sa motricité fine. Le principal objectif étant le plaisir, plaisir qui est partagé par les professionnelles observatrices de ses expériences parfois surprenantes !

Néanmoins, nous nous sommes posé la question concernant les « productions » jalonnant les fêtes tout au long d'une année : Noël, cadeaux de fête des mères, de fête des pères, Pâques... Bien sûr, nous ne forçons pas un enfant à produire une œuvre d'art, mais nous avons décidé de maintenir cela, afin que l'enfant puisse se repérer dans le temps, puisse apprendre à « donner », à faire plaisir aux autres, et cela fait également parti de la culture, de notre patrimoine français.

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement »

Dès que les conditions climatiques le permettent, les enfants profitent des espaces extérieurs. Sortir permet de répondre aux besoins purement physiologiques du jeune enfant comme s'oxygéner, faire de l'exercice physique, mais c'est aussi bien plus. Les sorties sont un éveil des sens : nouvelles odeurs, nouveaux bruits, nouveaux touchers, ainsi que la découverte d'un nouvel environnement. C'est en plus pour l'enfant une façon d'appréhender le monde extérieur avec ses copains de crèche, avec un encadrement différent de celui de la famille.

Notre place et notre positionnement

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin des professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir »

Notre rôle est de laisser l'initiative à l'enfant d'inventer son jeu tout en restant disponible pour lui, en soutenant ce qu'il fait par le regard, la posture, les mimiques et le langage. Ainsi, nous éclairons, tel un « phare », le jeu de l'enfant en portant un intérêt à ce qu'il découvre ou invente, à ce qu'il teste. Et les enfants ont généralement tendance à jouer dans des espaces qui sont « éclairés » par le regard de l'adulte. Ce lien visuel répond à un besoin de sécurité affectif fondamental chez le tout-petit.

De plus, nous allons lui dire que nous sommes contentes de le voir arriver dans notre univers, nous l'accueillons, le sollicitons. Nous mettons des mots sur ce qu'il fait « *tu essaies de mettre le ballon dans la petite boîte...* ». Nous lui demandons s'il est content, pourquoi il est agacé, s'il est fâché...

Nous portons donc une grande attention à ce que fait l'enfant, nous l'observons, participons parfois à ses jeux lorsqu'il nous y invite. Et surtout, nous commentons, nous encourageons l'enfant dans ses expériences.

Nous limitons nos propres allers et venues car le mouvement des unes génère le mouvement des autres. Cela permet d'atténuer l'agitation et le stress d'un groupe d'enfants. Plus nous sommes posées au sol, plus les enfants tendent à jouer et à interagir posément. La véritable attitude professionnelle appropriée est donc de rester fixe au sol afin de permettre aux enfants de jouer en toute sérénité. Si la professionnelle se lève et bouge sans arrêt, si elle se tourne, dos aux enfants son phare n'éclaire plus la zone investie et les enfants se déplacent avec elle à la recherche de son faisceau. Les déplacements engendrent, à coup sûr, des conflits et du bruit...

Nous évitons de nous regrouper entre professionnelles afin d'éviter qu'une majorité d'enfants jouent autour de nous, cherchant intuitivement notre proximité rassurante, ce qui risque inévitablement de limiter l'accès aux jouets, et de créer un embouteillage dans une zone où le matériel était prévu pour moins d'enfants, et d'augmenter les conflits potentiels. Enfin, nous nous attachons à ne pas parler fort afin de ne pas faire monter le niveau sonore du groupe pour le confort de tous.

Les règles et les limites

Le plus difficile c'est de pouvoir associer l'aventure et la sécurité. Toutes les professionnelles n'ont pas les mêmes peurs. Laisse-t-on, par exemple, un enfant grimper sur une chaise ? Les limites que nous mettons à l'enfant sont donc discutées entre nous, dans un souci de cohérence et ce afin de garantir une sécurité de l'enfant.

Il ne s'agit pas de laisser tout faire à l'enfant mais de poser des limites, un cadre comme ne pas manger la pâte à modeler, ne pas jeter le matériel... Les seules raisons pour lesquels nous disons NON dans le jeu de l'enfant sont :

- ✚ S'il se met en danger,
- ✚ S'il fait du mal à un autre enfant (taper, mordre...),
- ✚ S'il détruit volontairement du matériel.

A cet âge, l'enfant n'a pas acquis la notion du bien et du mal, ce qu'il fait n'est donc pas de la mauvaise volonté ni de la méchanceté. Néanmoins, l'intelligence du jeune enfant est émotionnelle avant d'être verbale. Notre regard, le ton de notre voix, notre posture va primer sur le contenu de nos phrases. Pour transmettre les interdits nous plaçons notre visage à hauteur de celui de l'enfant, nous sommes fermes mais pas « agressives », et nous adressons des instructions positives plutôt que négatives, car la négation est trop difficile à traiter pour le jeune enfant. Ainsi, plutôt que de dire « *ne cours pas* », nous disons « *marche doucement* », « *ne monte pas sur la table* », « *descends de la table* ».

Nous avons également voulu introduire le mot « stop » en complément du « non » dans le but d'éviter un rapport de force entre l'enfant et la professionnelle.

Les repas

Le repas est un temps d'éveil autant qu'un temps de jeu. Manger ensemble c'est l'occasion de partager de bons moments de complicité et de bien s'amuser. C'est aussi un temps d'échanges, de découvertes, d'apprentissage de la patience et de la mobilité.

Néanmoins, lors des repas, il nous paraît important de regrouper les enfants en fonction de leur âge et de leurs acquisitions, pour favoriser un moment serein et respecter le rythme de chacun. Ainsi, il y a un temps de repas chez les bébés et un autre temps de repas chez les plus grands.

Chez les bébés, nous nous organisons afin que ce soit la même professionnelle qui donne le repas du début à la fin. Aucun rythme n'est imposé, les biberons sont donnés « à la demande », et sont donnés dans les bras. Puis, vient le temps des purées données par les professionnelles... Les petits sont assis à même le sol, sur un tapis fin, pour manger. C'est la meilleure position pour eux car leur tête est trop lourde et ils ne peuvent pas encore s'asseoir seul sur une chaise. Lorsqu'ils seront capables de s'asseoir, ils seront installés autour d'une petite table. Ensuite, la professionnelle utilise la cuillère pour nourrir l'enfant pendant que lui commence à manger seul avec ses mains : cette étape est nécessaire à son éveil et à son autonomie. Le laisser manger avec ses mains c'est lui permettre de prendre conscience des choses, des goûts, des saveurs, des odeurs, des consistances (cru, cuit, chaud, froid...) Les professionnelles respectent cela et sollicitent petit à petit l'enfant pour qu'en grandissant, il utilise sa cuillère. Par la suite, c'est tout naturellement que l'enfant va s'intéresser au self chez les plus grands, à ce qu'il s'y passe et s'y dit.

Bien sûr, nous souhaitons que l'introduction de nouveautés (cuillère, aliments, morceaux) soit initialement proposée par les parents. La crèche pourra alors prendre la suite. Les premiers apprentissages se font toujours à la maison.

Chez les plus grands, avant un temps calme, nous invitons les enfants à se laver les mains, pour de bonnes habitudes en matière d'hygiène.

Puis vient l'heure du self vers 11h30. Pourquoi mettre en place un self-service chez les jeunes enfants ? A la crèche, nous favorisons l'autonomie des enfants. Elle se construit dans le lien que les enfants ont avec les professionnelles qui l'entourent et avec lesquelles ils ont établi une relation de confiance. Nous leur permettons de devenir des partenaires actifs dans tout ce qui les concerne : soins, mise au lit, jeux... et repas. C'est la raison pour laquelle on trouve, à la crèche un self accessible parfois dès 18 mois, et ce afin de répondre au besoin d'autonomie des enfants lors des repas. Dès lors, ils sont amenés à se servir des aliments de chaque groupe alimentaire qui constitue le repas (protéines, produits laitiers, fruits et légumes...) dans un plateau à compartiments.

Ce sont les enfants qui gèrent les quantités qu'ils souhaitent, à l'exception de la viande et des produits laitiers qui restent « cadrés » par les professionnelles afin d'éviter l'excès de protéines. L'enfant se déplace d'un plat à l'autre, plats qui auront été installés sur une table au préalable, ainsi ils sont rendus accessibles. Les professionnelles invitent les enfants à prendre un peu de chaque aliment, tout en respectant leurs préférences.

Ensuite, ils vont s'asseoir autour d'une table à la place qu'ils souhaitent... S'ils ont terminé et ont envie de se resservir, ils peuvent le faire. De cette façon, les enfants gèrent leur repas du début à la fin. Ils commencent à manger ce dont ils ont envie, parfois le dessert en entrée, où les morceaux de pommes avec les haricots verts, et créent ainsi un mélange sucré/salé. Tout cela leur permet de faire des expériences. De plus, contrairement à un repas « classique » il n'y a pas à attendre que les « copains » finissent l'entrée pour passer, par exemple, au plat principal. Ils peuvent également se servir seul en eau. Nous mettons un pichet à leur disposition, car pour verser de l'eau dans un verre, il faut bien appréhender son geste, sinon on en met un peu partout : c'est un défi moteur que les enfants apprécient. Ainsi, le déjeuner est autant l'occasion d'explorer et d'exercer sa motricité que leur imaginaire. De plus, les enfants apprennent ainsi qu'un repas c'est avant tout un moment convivial à partager. Lorsqu'ils ont fini leur repas, les enfants sont libres de quitter la table quand ils le souhaitent.

Après le déjeuner, l'apprentissage de l'autonomie continue. Les enfants débarrassent leur plateau, puis se dirigent devant le grand miroir de la salle de vie, afin de se débarbouiller le visage et les mains avec un gant.

Pour le goûter nous n'utilisons pas le self. Néanmoins, nous proposons à un ou deux enfants de faire le service. Ainsi, ils restent acteurs de ce moment, ils se sentent valorisés, quelle responsabilité de servir les « copains » !

Le sommeil

Chez l'enfant comme chez l'adulte, le temps de sommeil est fait d'une succession de cycles de sommeil d'environ deux heures.

Chaque enfant est couché en fonction de son rythme de sommeil, c'est pour cela que nous sommes attentives à l'heure de levé mais aussi aux signes de fatigue que l'enfant peut communiquer (se frotte les yeux, baille, pleure, etc.).

En grandissant, le rythme du sommeil se modifie. Les grands ne font plus qu'une sieste par jour, après le déjeuner. Ainsi, à la fin du repas, chez les plus grands, les enfants sont invités à prendre leur panier pour y déposer leurs vêtements. C'est une nouvelle étape vers l'autonomie ; l'enfant joue à se déshabiller seul. Puis nous leur proposons systématiquement d'aller aux toilettes, libre à eux d'y aller... ou pas. Ensuite, chacun d'eux va chercher ses objets personnels comme la tétine ou le doudou, ces derniers restent en libre accès toute la journée pour assurer à l'enfant une sécurité affective. L'enfant dispose d'un lit bas sans barreaux. Il peut y rentrer seul et se lever après sa sieste sans déranger les copains. Néanmoins, la présence de l'adulte lors de l'endormissement des plus grands est rassurante dans ces moments de séparation d'avec le monde extérieur.

Aussi le fait que chacun ait un lit avec sa photo affichée à l'entrée du dortoir constitue un repère non négligeable. Bien que nous ne forçons jamais un enfant à dormir, nous estimons nécessaire qu'il se repose dans un espace calme et avec peu de lumière. Le levé des enfants se fait de manière échelonnée. Nous ne réveillons pas un enfant qui dort (sauf cas exceptionnel, chaque situation se réfléchit au cas par cas en équipe) car cela fait partie du respect de son rythme et de ses besoins. La sieste des grands dure environ deux heures.

Les bébés, tout comme les plus jeunes des grands, sont couchés de manière individuelle lorsqu'ils montrent des signes de fatigue... Dès la naissance, l'enfant a un rythme de sommeil qui lui est propre. Certains enfants dorment beaucoup, d'autres moins. Pendant le change, l'enfant est préparé à la sieste par la parole.

Au quotidien

L'objet transitionnel

Ces objets matériels ont pour l'enfant une valeur et une réalité particulière. Présents et réconfortants, ils permettent le passage entre la première relation à la mère (fusion) et la relation avec les autres (objets ou personnes). Il peut s'agir d'une peluche, d'un mouchoir, d'une tétine...

L'enfant est acteur face à son objet transitionnel, il le tripote, le salit, l'abîme, il le charge de sentiments très variés : il peut être aimé avec passion et subir à d'autres moments des agressions « violentes » auxquelles il doit survivre.

La prise en considération de *l'objet transitionnel* est un travail de toute l'équipe. Cette attention se manifeste en premier lieu par la prise en compte du nom donné par l'enfant à son objet. Il est nécessaire de ne pas le banaliser car c'est la première création de l'enfant.

L'enfant a besoin de s'adapter, de communiquer, de connaître et de créer pour se réaliser pleinement et faire ses premiers pas vers l'autonomie. L'objet affectif, s'il sécurise l'enfant, ne doit pas entraver sa communication avec l'autre et le partage d'activités nécessaire à la continuité de sa socialisation. Le doudou est un médiateur entre l'enfant, l'adulte et la structure. L'enfant dispose donc de son objet affectif comme il le veut, il est à disposition dans la pochette à doudou.

Peu à peu, le besoin de l'objet affectif se fait moins sentir, l'enfant apprend à verbaliser et à partager ses angoisses, ses douleurs, ses refus, ses oppositions à l'adulte aussi, et l'objet transitionnel n'est plus utilisé qu'à certains moments plus ou moins fréquents selon chaque enfant.

Comme il n'y a pas d'âge pour prendre un objet transitionnel, il n'y en a pas non plus pour l'abandonner. Tout se fait en fonction de son développement social et affectif.

Il est important de préciser que certains enfants n'éprouvent jamais le besoin de posséder un objet, ni de sucer leur pouce.

Les soins et la propreté

Seuls moments individualisés, le temps de soins (change, petits bobos, propreté, hygiène) sont particulièrement appréciés des enfants. Chaque professionnelle instaure une relation privilégiée avec l'enfant pour se mettre vraiment à son écoute.

Lorsque l'on change la couche d'un tout-petit nous l'allongeons sur un plan horizontal. Cette position est confortable pour le bébé, qui peut librement bouger les bras et les jambes, mais aussi pour la professionnelle qui n'a pas à soutenir le poids de l'enfant et peut ainsi se concentrer sur la relation et les soins. Nous évitons que le tout-petit ait à ce moment-là un jeu dans les mains car ce serait un « obstacle » à la relation privilégiée, nous favorisons l'échange.

Lorsque l'enfant grandit, il devient de plus en plus autonome, maîtrise de mieux en mieux ses gestes et a de moins en moins envie de se laisser "manipuler" physiquement. Ainsi, lorsqu'il sait marcher, nous ne l'allongeons plus, nous lui proposons le change debout. Notre rôle et notre attitude sont alors différents, car nous ne changeons plus la couche du tout-petit, nous aidons l'enfant à changer sa couche lui-même.

Bien sûr, la première étape est de signifier à l'enfant tout changement pour qu'il puisse le comprendre, l'anticiper et montrer s'il est d'accord ou non. Ainsi, nous ne forçons pas l'enfant à se changer debout. L'enfant peut commencer par défaire les scratchs de sa couche, puis aller la mettre à la poubelle. Nous l'aidons si besoin. Ensuite, nous lui donnons un gant de toilette mouillé (juste de l'eau pour un pipi, pour les selles nous utilisons du liniment, mais là c'est la professionnelle qui nettoie l'enfant) pour qu'il puisse nettoyer ses parties intimes.

Nous lui proposons, par la suite, le pot ou les petites toilettes adaptées aux tout-petits. Pour remettre la couche, nous nous mettons à sa hauteur, un genou au sol, et l'autre plié pour plus de stabilité. L'enfant peut déplier sa couche sur le genou de la professionnelle, puis nous le laissons venir poser ses fesses sur la couche. Il n'y a plus qu'à remonter la partie avant de la couche, puis la partie arrière en fermant les scratchs. Le change debout est alors terminé, et permet à l'enfant de gagner en autonomie et en liberté.

En ce qui concerne **l'acquisition de la propreté**, elle est menée en commun avec les parents. Les multiples échanges avec ces derniers sont l'occasion de voir où en est l'enfant à la maison, et ainsi adapter nos actions. A la crèche, nous profitons des moments de change pour proposer le pot ou les toilettes. Pour plus d'efficacité et de sérénité nous n'imposons rien. Nous ne les grondons pas en cas d'accidents, car les fuites et les oublis font partie de l'apprentissage. Bien sûr, l'acquisition de la propreté est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant souhaite devenir grand). Il est important que cette étape soit effectuée en douceur, une attitude trop directive pouvant entraîner un blocage. Parfois, la vie de groupe peut freiner, ou au contraire, stimuler l'acquisition de la propreté.

L'éveil artistique du Jeune Enfant

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels »

L'éveil artistique permet un accès à la culture et aux différents arts. C'est une initiation, un premier contact avec des activités artistiques et culturelles. Les professionnelles accompagnent l'enfant dans ses découvertes.

Car une activité artistique c'est avant tout un moment de partage où on entre en relation avec l'autre, on ressent une émotion, on exprime, à sa façon, son goût et son opinion.

Pour le Ministère de la Culture « c'est pourquoi l'éveil l'artistique et culturel conditionne le développement et le bien-être de l'enfant, et au-delà, celui de chaque personne adulte ».

En effet, l'éveil artistique participe au développement de l'enfant, il développe :

- ✿ Sa capacité d'écoute,
- ✿ Son imagination,
- ✿ Sa créativité,
- ✿ La découverte de ses émotions,
- ✿ La découverte du monde qui l'entoure,
- ✿ Sa curiosité,
- ✿ La construction de sa personnalité,
- ✿ Son épanouissement.

A la crèche nous favorisons donc :

- ✿ Les livres jeunesse, et les histoires,
- ✿ Les livres sensoriels, les lotos sonores, les boites à odeur,
- ✿ Les activités dites manuelles, tout en variant les supports et les matières (peinture, argile, pâte slim maison, etc...),
- ✿ La musique,
- ✿ Des sorties au théâtre (participation aux spectacles de l'association Très Tôt Théâtre,
- ✿ Des sorties à la ferme,
- ✿ Des spectacles d'art vivant (marionnettes...),
- ✿ Des repas crêpes et galettes (culture bretonne).

Et nous souhaitons, dans un futur proche, organiser des sorties au musée, laisser les tout-petits manipuler des livres de photographies ou de peinture, proposer des polaroïds aux enfants (afin qu'ils prennent des photos eux-mêmes). Nous souhaitons également favoriser des rencontres entre des artistes et les enfants : danseurs, musiciens, peintres...

Nous souhaitons également créer un panneau d'informations à destination des familles « que faire ce week-end ? » pour les informer des sorties, concerts, spectacles à venir...

Actions favorisant l'Égalité Filles/Garçons

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité »

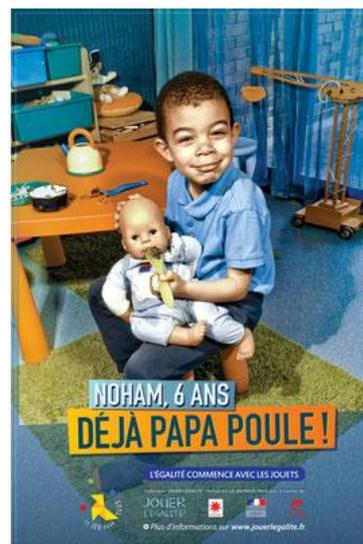
Dès leur naissance les enfants intériorisent des stéréotypes de sexe, transmis notamment par les familles, les médias, les catalogues de jouets, etc... Et qu'ils ont, de ce fait, des comportements différenciés à leur arrivée en crèche.

Or il est important d'agir dès la crèche, les premières années de vie étant essentielles au développement des enfants. Les neurosciences ont d'ailleurs prouvé qu'à la naissance filles et garçons ont le même potentiel. Les différences de comportement sont donc entièrement liées aux apprentissages, à l'éducation et à la société en général.

Ainsi à la crèche nous nous employons à ne pas faire de différence entre les filles et les garçons. Il n'y a pas de jeux différenciés, le coin dînette côtoie le coin voitures, ainsi les tout-petits peuvent jouer avec ce qu'ils veulent... Nous coiffons autant les petites filles que les petits garçons. Les activités dites moteurs sont proposées à tous. Et nous faisons attention à notre communication « les garçons, les filles on va manger ». Nous sommes également vigilantes sur la tenue des petites filles (robes, jupes) qui sont peu propices à l'apprentissage de la marche et du quatre pattes. Enfin, lorsqu'un enfant est malade nous n'appelons pas « forcément » la maman, nous joignons aussi les papas.

Nous souhaitons également mettre en œuvre de nouvelles pratiques afin de lutter contre les stéréotypes de genre véhiculés à travers les jouets et supports proposés :

- ✚ Comme favoriser davantage l'achat de livres jeunesse mettant en avant des personnages féminins ou avec des animaux. En effet ces supports ont parfois des clichés (papa qui danse représenter avec un tutu) ou des personnages féminins secondaires,
- ✚ Créer un imagier avec des photos représentant un papa qui fait un gâteau, une maman qui change la roue de la voiture, afin de faire réaliser aux petits que chaque activité peut être réalisée par un homme ou une femme,
- ✚ Faire davantage attention au choix des couleurs de certains jeux en évitant une poussette rose, une voiture rouge ou bleue,
- ✚ Faire davantage attention au choix des personnages dans les jeux en évitant un homme pompier, un playmobil homme pilote de ligne...
- ✚ Faire prendre conscience aux familles des stéréotypes liés au sexe pour garantir la liberté de chacun et le respect mutuel, grâce à l'affichage :



Le Projet Social et le Développement Durable

Le projet social situe l'établissement dans un cadre politique, économique, social, partenarial, en référence à l'état des lieux réalisé. Il prend en compte les caractéristiques et les besoins de la population pour mieux adapter l'offre d'accueil. Il traduit la fonction de l'établissement : mixité, intégration, prévention des inégalités.

Il indique les personnes et partenaires qui ont participé à la conception et à l'élaboration du projet social. Il reprend les modalités d'élaboration du projet social (réunions de travail, questionnaires, brainstorming, etc...). Il explique le choix de l'implantation de la structure dans l'environnement en fonction des logements, des autres équipements d'accueil, des pôles d'attraction administratifs et commerciaux, des voies de communication et des moyens de transport.

Le Projet Social d'En Jeux d'Enfance

La Société coopérative d'Intérêt collectif (SCIC) En Jeux d'Enfance a pour objet social le portage de projets d'action en faveur de la petite enfance avec une ambition éducative et solidaire à gestion désintéressée.

En Jeux d'Enfance s'inscrit dans le champ de l'accueil du jeune enfant et de l'accompagnement aux parentalités d'aujourd'hui. Nous proposons des lieux d'accueil coopératifs, collectifs et individuels, d'inclusion sociale et d'éducation pour les enfants de moins de 4 ans.

Notre politique

Etre solidaire, c'est faire « avec » et non pas seulement faire « pour ». En Jeux d'Enfance ne se positionne pas en tant que simple prestataire de service mais bien en co-acteur de l'action publique en matière de petite enfance.

Nous avons fait le choix d'une politique petite enfance volontariste basée sur les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) car aujourd'hui l'action en petite enfance vise à :

- Eduquer les citoyens de demain,
- Favoriser l'insertion professionnelle,
- Enrichir la qualité de vie des habitants des territoires,
- Favoriser l'égalité femmes/ hommes.

Les Activités

- ✿ Gérer des structures et des services d'accueil du jeune enfant et proposer aux familles des solutions adaptées à leur mode de vie,
- ✿ Accompagner les collectivités et les entreprises qui souhaitent proposer des places en crèche à leurs concitoyen.ne.s ou leurs salarié.e.s,
- ✿ Innover par la création des projets de lieux d'accueil ou transformer des crèches existantes en les adaptant aux contextes familiaux, aux budgets et aux réalités locales,
- ✿ Développer l'accompagnement de toutes les parentalités,

- ✿ Former les professionnels de la petite enfance grâce au centre de formation En Jeux de Formation,
- ✿ Diagnostiquer et étudier les besoins d'un territoire sur l'offre d'accueil et d'accompagnement petite enfance.

Les valeurs et principes coopératifs

Le choix de la forme de société coopérative d'intérêt collectif constitue une adhésion à des valeurs coopératives fondamentales telles qu'elles sont définies par l'Alliance Coopérative Internationale avec notamment :

- ✿ La prééminence de la personne humaine,
- ✿ La démocratie,
- ✿ La solidarité,
- ✿ Un sociétariat multiple ayant pour finalité l'intérêt collectif au-delà de l'intérêt personnel de ses membres,
- ✿ L'intégration sociale, économique et culturelle, dans un territoire déterminé par l'objet social.

L'intérêt collectif

Le statut de SCIC traduit l'intérêt collectif du projet et permet aux différents acteurs de s'impliquer dans le suivi et l'orientation de l'activité. La finalité du projet est garantie par un partenariat actif concrétisé par un sociétariat diversifié et où se retrouvent présentement dans le projet d'En Jeux d'Enfance :

- ✿ Les salarié-e-s,
- ✿ Les bénéficiaires,
- ✿ Les organisations fondatrices,
- ✿ Les partenaires financiers et les soutiens.

Entreprise Economique Sociale et Solidaire

En Jeux d'Enfance dispose de l'agrément ESUS. L'agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale » dit « agrément ESUS » s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'Economie Sociale et Solidaire de 2014 ayant pour objectif de créer un écosystème favorable au développement des entreprises solidaires. Pour être éligible à l'agrément « ESUS », nous avons dû remplir les conditions suivantes :

- ✿ Poursuivre une utilité sociale à titre d'objectif principal (soit en direction des publics vulnérables, soit en faveur du maintien ou de la recréation de solidarités territoriales), cet objectif devant figurer dans les statuts,
- ✿ Prouver que la recherche d'utilité sociale a un impact soit sur le compte de résultat, soit sur la rentabilité,
- ✿ Avoir une politique de rémunération respectant 2 conditions : la moyenne des sommes versées, y compris les primes, aux 5 salariés ou dirigeants les mieux payés ne doit pas excéder un plafond annuel fixé à 7 fois le smic et la rémunération versée au salarié le mieux payé ne doit pas excéder un plafond annuel fixé à 10 fois le smic,
- ✿ Les titres de capital ne doivent pas être négociés sur un marché financier.



En Jeux d'Enfance, cinq concepts citoyens ...

Nous proposons une approche sociale et solidaire de l'accueil de la petite enfance. La SCIC En Jeux d'Enfance conceptualise son action autour de cinq axes fondamentaux, à partir desquels se déclinent l'ensemble des projets :

✚ Les solidarités

Notre expertise petite enfance nous a permis de constater que l'évolution de la famille aujourd'hui vient modifier ses besoins en matière d'accueil du jeune enfant. En effet, l'augmentation de la précarité, l'explosion des familles monoparentales, la transformation de l'employabilité et l'évolution de la manière même de « faire famille » vient bouleverser totalement notre approche professionnelle.

L'ensemble de nos établissements accordent une importance à l'accueil des enfants issus de familles en situation de fragilité et favorisent leur adaptation. Les équipes sont en relation avec les travailleurs sociaux afin d'assurer la continuité du suivi. A ces publics, nous instaurons une souplesse des modalités d'accueil car nous observons parfois leur difficulté à anticiper à s'organiser ou à contractualiser autour de l'accueil de leur enfant.

✚ Le respect du capital humain

Principe fondamental de la SCIC, les salariés sont associés aux multi sociétariats d'En Jeux d'Enfance et viennent, par le biais de leurs compétences et expériences de terrain, alimenter la pertinence du projet global ayant pour finalité l'intérêt collectif au-delà de l'intérêt de chaque membre.

Sur la base de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) -qui correspond à la responsabilité d'une entreprise vis-à-vis de l'impact de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement- la SCIC En Jeux d'Enfance s'engage sur des principes suivants :

- Le respect des droits humains,
- L'instauration de relations et de conditions de travail respectueuses des personnes,
- Un dialogue social efficient,
- L'égalité et la non-discrimination.

Parce que la qualité de l'accueil passe par le professionnalisme et la motivation des salariés, la SCIC laisse de la place à la créativité, la responsabilité et l'initiative. La mise en valeur du capital humain passe par la reconnaissance du travail de chacun.e.

✚ La coopération parentale

Principe fondamental de la SCIC En Jeux d'Enfance, la participation des parents aux projets et au fonctionnement qui garantit la prise en compte de leurs attentes et un développement adapté.

Leur intégration en tant que sociétaires leur permet de s'approprier le projet et de contribuer activement à sa réalisation.

Tous ces échanges entre parents et équipe professionnelle constituent la base du travail en crèche. Ils permettent de respecter au maximum l'Enfant et sa famille, ainsi que les choix éducatifs.

Objectifs de la coopération :

- ✓ Permettre la continuité historique des crèches parentales,
- ✓ Répondre au plus près aux besoins des familles,
- ✓ Travailler l'éducation des enfants avec les parents,
- ✓ Développer la participation citoyenne.

Les pédagogies innovantes

Les professionnels sont invités à s'impliquer et à exprimer leur créativité dans les choix pédagogiques des projets d'établissements. Chaque crèche a son identité propre qui dépend de son histoire, son territoire, nous évitons toute démarche de rationalisation globale. Du choix en matériel pédagogique à l'aménagement de l'espace en passant par leurs pratiques professionnelles, les salariés développent leur autonomie de décision et de compétences en co-construction avec les parents. Les projets pédagogiques sont rédigés de manière très spécifique par les équipes qui s'en servent par la suite pour mener une dynamique d'équipe cohérente.

Les grands principes pédagogiques :

- Chaque crèche offre à l'enfant un environnement harmonieux, sécurisant et diversifié afin de favoriser son bien-être physique et psychologique, son épanouissement, son autonomie, son éveil dans le respect de ses rythmes et de ses besoins.
- Nous encourageons les initiatives pédagogiques innovantes telles le bilinguisme précoce, le bébé signe et l'éducation à l'écologie, le développement des classes passerelles...
- Nos pratiques s'inspirent des différents courants pédagogiques d'Emmy Pickler (pédagogie Loczy), de Maria Montessori, Loris Malaguzzi (Reggio Emilia), Boris Cyrulnik et Jean Epstein.

Nos pratiques pédagogiques reviennent à favoriser :

- ✓ Le bien-être et l'épanouissement de l'enfant,
- ✓ La socialisation,
- ✓ L'autonomie,
- ✓ La communication : le partage, l'échange et la solidarité,
- ✓ L'ouverture sur l'extérieur.

L'éco-responsabilité

Autre principe de base de la RSE, le développement durable qui engage le respect et la préservation de l'environnement pour les citoyens de demain. C'est ainsi que depuis des années, nous nous inscrivons dans une démarche de développement durable à travers la gestion de nos déchets, la limitation de nos consommations en eau, en énergie et l'éducation environnementale.

Charte Eco-crèche

Cette charte est un engagement pour l'évaluation des pratiques au quotidien au sein de la crèche et des impacts sur l'environnement. Elle permet aux professionnels et aux parents usagers de s'interroger sur des questions concrètes et sur leurs habitudes quotidiennes. C'est une démarche qui incite à :

- ✿ Provoquer des changements,
- ✿ Trouver des solutions quotidiennes respectueuses de l'environnement,
- ✿ Développer des pratiques éco-responsables.

L'environnement social de l'établissement

La crèche bénéficie de dix places QBO et treize places entreprises (au 1^{er} septembre 2022) :

- ✿ 6 places SRIAS (Préfecture du Finistère) : professeurs, instituteurs, personnel des administrations, gendarmerie, etc...
- ✿ 2 places Babilou,
- ✿ 1 place Livel Sodebo (parents restaurateurs),
- ✿ 1 entreprise privée, l'entreprise FOURCADE (dentistes),
- ✿ 1 entreprise privée, Imhotep (immobilier),
- ✿ 1 CAF.

La Politique Petite Enfance du Territoire

La crèche bénéficie d'une convention avec QBO (QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE) qui regroupe plusieurs communes proches de QUIMPER : BRIEC, EDERN, ERGUE GABERIC, GUENGAT, LANDREVARZEC, LANDUDAL, LANGOLEN, LOCRONAN, PLOGONNEC, PLOMELIN, PLONEIS, PLUGUFFAN, QUEMENEVEN. Ainsi, nous pouvons accueillir des enfants dont les familles résident sur ces communes pour les dix places QBO.



La Démographie

- ✿ *Concernant la ville de QUIMPER* : De manière générale la ville de QUIMPER semble perdre ses habitants au profit des communes environnantes, notamment du fait du prix de l'immobilier (prix d'achat/location et taxe foncière bien plus élevés que les communes voisines).

<u>Données</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Nombre total d'habitants	QUIMPER : 63 166 QUIMPER et communes de l'intercommunalité : 100 620	QUIMPER : 63 111 QUIMPER et communes de l'intercommunalité : 100 412	QUIMPER : 63 174 QUIMPER et communes de l'intercommunalité : 100 529
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	1643	1681	1627 (+ 2732 sur le territoire QBO)
Nombre d'enfants de 3 à 6 ans	1549	1527	1495

L'offre d'accueil du jeune enfant sur les communes QBO

Les haltes garderies

- ✿ Le jardin des Lutins, à QUIMPER, 15 places,
- ✿ La Halte-garderie de Kermoysan à QUIMPER, 20 places,
- ✿ La Fontaine à QUIMPER, 12 places,
- ✿ La Maison de la Petite Enfance à QUIMPER, 20 places.

Les MAM (Maison des Assistants Maternels)

Il existe 10 MAMS sur QUIMPER, et QBO comptabilise 14 MAMS pour 176 places.

- ✿ Les P'tits écureuils à PLOGONNEC, 12 places,
- ✿ Ti Calinous à PLUGUFFAN, 16 places,
- ✿ Le P'tit monde des Farfadets à ERGUE GABERIC, 12 places,
- ✿ Ty Baradoz à BRIEC, 8 places,
- ✿ Ty Patouille à QUIMPER, 16 places,
- ✿ Mam'Armaille à QUIMPER, 12 places,
- ✿ Cœur de Mam'Mouth à QUIMPER, 12 places,

- ✿ Comme Trois Pommes à QUIMPER, 12 places,
- ✿ Bulle de Coton à QUIMPER, 12 places,
- ✿ Ty Kanevedenn à QUIMPER, 12 places,
- ✿ Ty Coccinelle à QUIMPER, 16 places,
- ✿ Nid d'Eveil, à QUIMPER, 12 places,
- ✿ La Framboisine, à QUIMPER, 12 places,
- ✿ Crapahute, à QUIMPER, 12 places.

Les crèches privées

- ✿ Boris CYRULNIK à QUIMPER, 20 places, (PSU)
- ✿ Les Ondines à QUIMPER, 10 places, (PAJE)
- ✿ Air d'Enfance à PLONEIS, 10 places et 8 places à PLOGONNEC (PAJE)
- ✿ Les Petites Etoiles à QUIMPER, 12 places (PAJE)
- ✿ Koala Kids à ERGUE GABERIC, 20 places (PSU)
- ✿ Les amis de ROMY à QUIMPER, 12 places (PAJE).

Les crèches associatives

- ✿ Les Bons petits Diables à QUIMPER, 20 places,
- ✿ Les P'tits Lutins à ERGUE GABERIC, 20 places.

Les multi accueils QBO

- ✿ Les P'tits Mousses à QUIMPER, 60 places,
- ✿ Plom d'Api à PLOMELIN, 20 places,
- ✿ L'Arche de Noé à QUIMPER, 38 places,
- ✿ Le multi accueil à BRIEC, 48 places,
- ✿ Bambi, 20 places à ERGUE GABERIC.

L'accueil familial

Il s'agit des assistantes maternelles faisant partie de l'équipe de professionnels des multi accueils de QUIMPER. Elles accueillent de 1 à 4 enfants, et sont au nombre de 17 assistantes : 5 rattachées au multi-accueil Les Petits Mousses pour 15 places actives, et 12 au multi-accueil L'Arche de Noé pour 31 places actives.

Le service est en perte de vitesse sur QBO avec aujourd'hui un total de 46 places. Tout comme celui des assistantes maternelles du particulier employeur...

Les assistantes maternelles du particulier employeur

En septembre 2021 il y avait 524 assistantes maternelles agréées pour 1846 places mais seulement 409 en activité pour 1443 places (source Relais Petite Enfance de Penhars, QUIMPER).

Profil des familles

La crèche étant une crèche entreprises (13 contrats), les parents des enfants accueillis exercent une activité professionnelle. De ce fait, il y a peu de familles à la recherche d'un emploi ou étudiants.

Données	2019	2020	2021	2022
Nombre d'enfants accueillis dans l'année	41	40	38	40

En 2022 pratiquement toutes les familles vivent sur QUIMPER. Seules quatre familles vivent à ERGUE GABERIC (QBO), GOUESNAC'H, FOUESNANT et LEUHAN

Les situations familiales

	2019	2020	2021	2022
Orientations partenaires sociaux	0	1	1	1
Enfants en situation de handicap ou mal chroniques	1	0	0	0
Enfants en situation d'urgence sociale (insertion, familles en difficultés, tout ce qui a pu vous alerter en termes d'urgence sociale...)	1	2	1	1
Payant moins d'1 € de l'heure	9	6	7	5
Enfants issus d'une famille monoparentale	1	3	2	1

Les Partenaires

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

La CAF soutient financièrement et techniquement les collectivités locales et les gestionnaires privés pour développer les structures d'accueil et de loisirs de l'enfant dans le Finistère et sur tout le territoire national. Elle veille à l'homogénéité des territoires afin de favoriser l'égalité des chances.

La CAF est le principal partenaire financier des EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant), et donc de la crèche Boris CYRULNIK (comme par exemple par le biais de la PSU, Prestation de Service Unique).

La crèche bénéficie d'un accompagnement individualisé avec la conseillère technique de la CAF de QUIMPER pour tout ce qui est en lien avec le suivi financier de la structure (déclarations CAF). Mais également avec la référente technique du territoire pour tout ce qui est en lien avec les projets de la structure (projet d'ouverture de d'autres structures de la SCIC EJE, accompagnement sur la rédaction de projets d'établissement, etc...).

La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

La MSA reverse une prestation en fonction des heures facturés des familles sous ce régime (même principe que la PSU pour les familles CAF).

La Protection Maternelle Infantile (PMI)

La PMI a un rôle de prévention et de promotion de la santé pour les enfants et les familles. En ce qui concerne la crèche, et les EAJE en général, la PMI a un rôle de conseils et d'informations (questions sur les maladies infantiles, les protocoles d'hygiène et de sécurité, l'éducation, les protocoles à mettre en place pour lutter contre la pandémie de Covid...). La PMI effectue également des visites pour vérifier le bon fonctionnement de la crèche et la bonne tenue des différents protocoles régissant les EAJE.

QBO (QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE)

La SCIC En Jeux d'Enfance a signé une convention (DSP, Délégation de Service Public) avec QBO afin de reprendre la gestion de la crèche. Nous sommes partenaires depuis 2018. Nous pouvons être amenés à nous retrouver pour des temps de réunions à la demande de la SCIC ou de QBO (élu QBO, cheffe du service petite enfance, service juridique...) afin d'échanger sur différents projets et sujets.

Pôle Petite Enfance de la ville de QUIMPER

Principal interlocuteur de la crèche pour le suivi des dossiers concernant les demandes de places en EAJE pour QBO. Nous sommes en relation régulièrement pour échanger sur le nombre de places QBO disponibles, sur les premiers échanges et acceptation des familles pour une place sur la crèche, sur d'éventuels difficultés avec les familles.

Les EAJE de QBO et RPE (Relais Petite Enfance)

Nous nous retrouvons pour les commissions d'attribution de places QBO, soit 4 fois par an. Nous pouvons également être amenées à nous contacter en dehors de ces temps de rencontres afin d'échanger sur certaines familles accueillies ou qui doivent être accueillis (situation familiale, difficultés sociales, enfant porteur d'handicap...).

Travail en réseau avec les directeurs des EAJE de la SCIC En Jeux d'Enfance

Tous les mois l'ensemble des directeurs de la SCIC En Jeux d'Enfance se retrouve pour un codir (comité de direction) mais aussi pour avancer sur différents projets comme par exemple l'écriture des projets d'établissements, des fiches de poste, travailler sur les budgets prévisionnels... Ces rencontres sont fortement appréciées. Nous pouvons échanger librement sur les joies et difficultés d'être directeur d'EAJE. Nous nous retrouvons également pour des temps d'APP (Analyse de la Pratique Professionnelle).

Travail en réseau avec les directrices des crèches associatives de QBO

Nous pouvons être amenées à nous rencontrer pour échanger sur différents points comme cette année, où nous avons pu échanger sur le projet social de chaque structure mais également sur les difficultés parfois ressentis ou pour des conseils (accompagnement à la parentalité notamment).

✚ *Travail en réseau avec des écoles*

Pour l'accueil d'élèves en stage sur la structure comme par exemple des Premières ou Terminales SAPAT (Service aux Personnes et Aux Territoires), des candidats au CAP AEPE (accompagnant Educatif Petite Enfance). Nous accueillons également leurs professeurs afin de faire le point sur le stage effectué.

✚ *Partenariat avec la Croix Rouge Française*

Pour l'accueil d'élèves stagiaires en formation d'auxiliaire de puériculture. La Croix Rouge nous contacte chaque année afin de nous demander s'il est possible d'accueillir des stagiaires sur différentes périodes de l'année. Lorsque nous accueillons des stagiaires des professeurs viennent sur la structure afin d'échanger avec les stagiaires et l'équipe.

✚ *Partenariat avec l'association ARPAQ et un EHPAD de QUIMPER*

Pour le moment ce projet intergénérationnel est suspendu dû fait de la pandémie mondiale. Nous espérons pouvoir rapidement remettre ce projet en route. Chaque mois nous accueillons deux personnes bénévoles de l'ARPAQ (association de retraités) qui venaient passer un moment avec les enfants accueillis lors de temps d'éveils (temps de lecture, pâtisserie...).

✚ *Sorties Très Tôt Théâtre*

Nous participons régulièrement aux spectacles Petite Enfance de cette association. Spectacles appréciés des tout-petits et des professionnelles qui peuvent sortir de la structure et échanger avec d'autres professionnels (crèches, assistantes maternelles...).

✚ *Autres partenaires (maintenance)*

- ✓ Labocea (4 fois/an) : pour les analyses des surfaces de cuisine, des ustensiles de cuisine, de la vaisselle et de l'eau. Le prestataire prélève des échantillons qui seront analysés en laboratoire afin de savoir si les normes d'hygiène sont bien respectées,
- ✓ La société Farago (2 fois/an) : pour la prévention et la lutte contre les nuisibles,
- ✓ Sevel services (4 fois/an) : pour le lavage de l'ensemble de la vitrerie sur la façade extérieure et intérieure des fenêtres et portes,
- ✓ Elorn protection (1 fois/an) : qui s'engage à vérifier le bon fonctionnement des 5 extincteurs de la structure,
- ✓ Nous pouvons également faire appel aux services techniques de la ville de QUIMPER et au service technique de l'UES Mescoat (En Jeux d'Enfance).

Afin de s'inscrire davantage sur le territoire il est primordial de penser à des axes de travail à mettre en place ou à améliorer dans le but de maintenir des actions partenariales sur du long terme :

- ✚ Développer la communication institutionnelle auprès de familles souhaitant bénéficier de quelques heures d'accueil par semaine (sur le principe et fonctionnement d'une halte-garderie), ou pouvoir davantage répondre à des demandes de parents intérimaires (dispositif FASTT). Et ce dans le but de satisfaire et de répondre davantage aux besoins de familles quel que soit leur milieu social, et leur situation familiale et professionnelle (d'où le fait de collaborer davantage avec certaines institutions comme la PMI, le CDAS, Pôle Emploi...),

- ✿ Soutenir davantage les compétences parentales, créer des temps de rencontres entre familles (café parents, intervenant extérieur pour des échanges sur différents thèmes comme un diététicien pour des questions alimentaires, un psychomoteur pour le développement de l'enfant...). Mettre les familles en lien avec des lieux d'accueils parents-enfants, les RPE, les centres culturels (médiathèques, ludothèques...),
- ✿ Maintenir le comité de pilotage annuel avec les élus QBO et le service petite enfance, la CAF, les directions de crèches QBO afin de permettre à la crèche de communiquer sur son projet pédagogique, son bilan d'activités...

Les commissions d'attribution des places

✿ En ce qui concerne QBO :

Une commission d'attribution des places en crèche examine les dossiers complets de demandes d'admission. Elle se réunit quatre fois par an :

- En janvier, pour les demandes d'avril à juillet,
- En mai, pour les demandes d'entrée de septembre et octobre,
- En septembre, pour les demandes d'entrée de novembre et de décembre,
- En novembre, pour les demandes d'entrée de janvier à mars de l'année suivante.

Les critères de priorité d'admission : seules les familles résidant sur le territoire de QBO peuvent faire une demande de places d'accueil. Des critères de pondération permettent le classement des familles. Ces critères prennent en compte la commune de résidence et du lieu de travail, la situation de famille, la situation au regard de l'emploi. Après pondération, les dossiers sont classés par ordre de date d'inscription.

Points liés à la domiciliation et lieu de travail	Points
Commune de résidence	15
Commune de son lieu de travail	5

Situation familiale	Points
Handicap ou maladie chronique de l'enfant ou d'un membre de la famille (attestation médecin ou CAF du versement de l'AEEH)	30
Demande d'accueil de la PMI pour des raisons sociales (protection de l'enfant, santé de l'enfant, santé de la mère), situation sociale fragile (dossier appuyé par un travailleur social), particulière (jeune mère), informations transmises par le RPE ou les EAJE	30
Naissance multiple ou inscription simultanée d'une fratrie	20

Points liés à la situation de la famille au regard de l'emploi (ou assimilé)	Points
Parent isolé travaille, étudiant ou en formation	30
Deux parents travaillent, étudiants ou en formation	30
Parent isolé en recherche d'emploi	30
Couple : un parent travaille et un est en recherche d'emploi	20
Horaires décalés (avant 7h30, après 19h30)	30
Travail des parents le samedi	20

En ce qui concerne les places entreprises

En ce qui concerne Babilou, Lively Sodebo, et les entreprises Imhotep et Fourcade les commissions se font exclusivement en interne selon la disponibilité des places entreprises sur la structure.

En ce qui concerne la SRIAS, les commissions d'attribution des places a lieu en interne. Néanmoins, avant chaque commission la SRIAS contacte la structure afin de savoir s'il y a des places de disponibles pour telle ou telle tranche d'âge. Si de la place se libère en dehors des commissions, la structure doit contacter la SRIAS afin de les informés de nos disponibilités, et la SRIAS se charge alors de la validation d'une nouvelle famille inscrite sur leur liste d'attente.

Modalités de participation des familles

Nous avons fait le choix d'ouvrir la crèche aux parents en leur proposant de participer à des activités. Il nous semble important de le faire afin de permettre à ces derniers d'exister à la crèche. Le « faire ensemble » est valorisé par le biais de différents projets qui sont mis en place au sein de la structure, et que nous encourageons avec l'équipe éducative. Nous organisons des temps conviviaux permettant des échanges informels entre les parents, et entre les parents et les professionnelles. Il s'agit des différentes fêtes qui jalonnent l'année (Noël, fête de fin d'année). Nous avons, également, mis en place des ateliers « Vous & Nous », où nous proposons différentes activités (lecture, peinture, pâtisserie...) auxquelles les parents, qui le souhaitent, peuvent participer, afin de partager un moment de plaisir et de découverte. Les parents peuvent, également, d'eux-mêmes proposer un atelier.

Une enquête de satisfaction est proposée aux familles tous les ans, en fin d'année, dans un soucis constant d'amélioration de la qualité d'accueil des enfants. Ce questionnaire est anonyme et concerne différents items comme donner son avis sur les premiers moments à la crèche, le quotidien de leur enfant, le fonctionnement de la structure en terme d'horaires, contrats, sécurité, les projets développés.

Les parents sont également sollicités pour devenir coopérateurs de la SCIC EJE et intégrer les comités d'études afin de faire vivre le projet de la SCIC et de ses établissements d'accueils du jeune enfant.

Soutien à la parentalité

A la crèche nous souhaitons que les parents puissent se sentir bien accueillis. Pour cela nous leur proposons un espace convivial, chaleureux et vivant.

Tout d'abord, lors des premières rencontres nous n'imposons pas un rythme aux familles. Nous nous adaptons à leurs demandes, et allons à leur rythme (tout en respectant celui de l'enfant). De plus nous nous efforçons de ne pas les juger quant à leurs choix pédagogiques, vestimentaires, culturels, etc...

Nous sommes plutôt souples quant à la demande de changements d'horaires. Et estimons que le parent à tout à fait le droit d'être en vacances et de nous confier son enfant tout de même.

Nous leur proposons également un lieu d'échanges, de lien social par le biais de différentes actions. Tout d'abord au travers de temps de rencontres parents. L'EJE et/ou la directrice propose aux parents

de se retrouver un soir, après la fermeture de la crèche, sans leur enfant, afin d'échanger sur les joies et les difficultés d'être parents. Parfois à ces rencontres un intervenant pourra être présent afin d'accompagner les familles dans leurs divers questionnements (psychomotricien, psychologue...).

Nous leur proposons également de partager des moments avec les enfants et les professionnelles (ateliers « vous et nous », fêtes de la crèche, sorties, ballades, nous les convions lors de la visite d'intervenants sur la crèche).

Les parents font partie intégrante de la vie à la crèche : nous avons mis en place un mur des familles où ces dernières peuvent venir y coller des photos d'elles-mêmes, des papys et mamies, des frères et sœurs, des animaux, etc... Ainsi, l'enfant, qui en ressent le besoin, peut, à tout moment, « retrouver » ses proches sur ces photos même en absence de ces derniers.

Des affichages sont également à leurs dispositions (numéros utiles comme l'association de psychologues parentel, PMI, Pôle famille, CAF, etc...), des informations sur les sorties, conférences à venir...

Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles

- **Places solidaires :**

L'évolution de la famille aujourd'hui vient modifier ses besoins en matière d'accueil du jeune enfant. En effet, l'augmentation de la précarité, la transformation de l'employabilité (travail ponctuel, précaire, occasionnel, saisonnier, reprise des études, formations, soins, retour à l'emploi après un congé parental, irrégularité des horaires...) et l'évolution de la manière même de « faire famille » (mono-, homo-, belle-, co-, grand-parentalités et familles recomposées) vient bouleverser totalement notre approche professionnelle. Il arrive que ces familles en situation de fragilité, n'entrent pas dans le cadre des dispositifs de droit communs et se retrouvent sans solution d'accueil adapté pour leur enfant. De fait, des changements de modes d'accueil s'opèrent de plus en plus souvent sur cette période et les familles s'appuient davantage sur une garde multiple (crèche + assistant maternel+ grands-parents). Afin de nous adapter à cette variation de besoins, à une non-anticipation de l'accueil et évaluer rapidement les besoins, la SCIC En Jeux d'Enfance a créé en 2017 un dispositif de 5 « places solidaires ».

Notre objectif est de créer des lieux de répit, de ressources, pour les parents qui en ont le plus besoin. Des dossiers sont établis au préalable avec la direction de la structure et des travailleurs sociaux prescripteurs d'urgence. Ils sont étudiés lors d'une commission spécifique au sein de la SCIC En Jeux d'Enfance. Les demandes urgentes sont étudiées au cas par cas par la responsable de l'EAJE en fonction des disponibilités, de l'aménagement de l'accueil proposé et de la problématique familiale.

Dès 2017, le Fonds de Dotation de l'Association Don Bosco a retenu ce projet innovant. Depuis, le fonds de dotation désormais nommé IMPAKT reconduit régulièrement son aide financière.

Depuis 2022, la structure a obtenu le label "Crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)" (CAF) comme l'ensemble des structures En Jeux d'Enfance.



Le développement durable

Le développement durable a pour objectif de répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. A nous d'apprendre ou de réapprendre à protéger notre lieu de vie, la faune et la flore qui nous environnent.

Plus qu'un acte citoyen, c'est essayer, à notre échelle, de préserver mais aussi d'améliorer la qualité de vie des enfants et des professionnelles de la crèche, tout en réduisant l'impact écologique de la crèche.

Tourner les tout-petits vers la nature, les plantes, les animaux... Protéger notre Terre, apprendre à la respecter fait donc amplement parti de nos valeurs.

Pour cela voici une liste exhaustive des actions mises en œuvre sur la structure pour penser développement durable :

- ✿ Nous privilégions les produits d'entretien « maison », nous fabriquons de nous-même le nettoyeur-désinfectant toutes surfaces,
- ✿ L'alimentation : nous faisons pousser des fruits et légumes dans un potager que nous entretenons avec les enfants, et nous avons sélectionné le prestataire Ansamble pour la livraison des repas en liaison froide. En effet, ces derniers favorisent agriculture biologique et viande d'origine française auprès de producteurs locaux,
- ✿ Nous favorisons le tri sélectif et le recyclage,
- ✿ Nous proposons aux tout-petits des activités à base d'éléments de récupération ou naturels (piscine à feuilles mortes du jardin, jeux de transvasement avec des bouchons et des boîtes de lait...). Nous favorisons également le Land Art, où la création d'œuvres à base de feuilles, herbes, fleurs, de plumes ramassées dans le jardin, ou lors de ballades,
- ✿ Chaque semaine, nous accueillons des enfants en accueil occasionnel. Nous limitons le lavage et séchage des draps en gardant ce linge accroché à la porte des chambres -côté intérieur des chambres- avec une étiquette portant le prénom de l'enfant pour l'utiliser à plusieurs reprises,
- ✿ Concernant les jouets nous essayons de limiter le plastique ou nous achetons des jouets de seconde main, notamment auprès de la société Ti Jouets.

Ti jouets



Ti jouets est une initiative sociale et environnementale de l'association Don Bosco, qui s'inscrit dans une démarche toute à la fois environnementale, solidaire et humaine.

**ENVIRONNEMENTALE**

Dans un objectif de réduction des déchets, Ti Jouets pratique une rénovation écologiquement responsable. Collectés, triés, recomposés, complétés, nettoyés avec des produits respectueux de l'environnement, puis contrôlés ; les jouets retrouvent une nouvelle jeunesse.

**HUMAINE**

L'ensemble de l'activité est assurée par la création d'emploi. Ti Jouets accompagne ce public individuellement afin de leur permettre de retrouver une stabilité sociale. Ti Jouets cible particulièrement les femmes, plus touchées par la précarité face à l'emploi.

**SOLIDAIRE**

La notion de solidarité prend tout son sens...Ti Jouets c'est un enfant qui donne ses jouets ; un salarié en réinsertion qui entre sur le marché de l'emploi ; et enfin des familles et des professionnels de l'enfance qui peuvent acquérir des jouets à des prix solidaires.

Et celles que nous aimerions mettre en œuvre dans un futur proche :

- ✿ Nous aimerions installer des mangeoires à oiseaux, et fabriquer avec les enfants les boules à graisses pour la nourriture des oiseaux,
- ✿ Nous souhaitons fabriquer du matériel naturel comme de la colle destinée aux enfants pour les activités,
- ✿ Nous souhaitons favoriser le troc en proposant aux familles de déposer et/ou récupérer des objets qu'ils peuvent déposer à la crèche. Ainsi, c'est une bonne façon de recycler mais aussi de favoriser la solidarité entre familles,
- ✿ Après chaque repas nous allons solliciter les enfants pour qu'ils versent l'eau non utilisée des verres et pichets dans un bidon. L'eau sera ensuite utilisée pour arroser les plantes du potager,
- ✿ Nous allons accueillir une mini ferme dans le jardin de la crèche, sur deux matinées.

Toutes ces actions tournées vers la nature vont permettre à l'enfant de :

- ✿ Stimuler sa motricité fine et globale,
- ✿ Développer sa créativité,
- ✿ Se créer des souvenirs, des émotions,
- ✿ Développer un lien affectif à l'environnement, au vivant (se forger une conscience environnementale),
- ✿ Acquérir une meilleure appréhension de son corps (des études ont pu démontrés qu'il y avait moins d'accidents chez les enfants qui avaient l'habitude de la nature),
- ✿ Coopérer,
- ✿ Se sentir valorisé, acquérir un sentiment de réussite,
- ✿ Booster son système immunitaire,
- ✿ Diminuer le stress et augmenter son bien-être.